

N° 2025-095

OBJET :

Subventions 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 juin, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 4 juin 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie, GRENAT Maryse et BOYAT Sylvie.  
MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, GI-ROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....23  
pour :.....23  
contre :.....00  
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Mme BERNAZ Célia à M. VUAGNOUX Jean-Louis,
- par M. MUFFAT Michel à M. DENNÉ Jean-Claude,
- par M. CHALENCON William à Mme TRABICHET Yannick,
- par Mme VERMANT Rebecca à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

*Philippe VINET, membre du Comité cycliste de Haute-Savoie, ne prend pas part au vote.*

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- à l'unanimité,
- décide d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2024 :
 

▫ CPIE Chablais Léman (Rencontres de l'Alimentation Durable 2025)	1 400,00 €
▫ Coeur d'Agathe	500,00 €
▫ EPSM74	6 000,00 €
▫ Comité cycliste 74 (Tour du Léman Juniors 2025)	4 000,00 €
- charge Madame la Présidente de procéder au versement de ces subventions.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente  
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....